

COMMUNE DE LE LYAUD

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune du LYAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph DÉAGE, Maire.

Etaient présents : DUBOULOZ Hubert, FILLON Murielle, MEYNET Jean-Yves, PERNIER Luce, VULLIEZ André, JACQUEMOT André, EHRY Jean-Marc, BEL Louis, NEPLAZ Véronique, CORBÉ-COUEDÉL Corinne, HEBERT Florence, VALLET Stéphanie, CORNIER Dominique, BON Émilie, JORDAN Nermine, DEVILLE Marie-Jo, TOURNIER-DANIEL Benjamin.

Excusée : BUFFET Josette.

M. DUBOULOZ Hubert, a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : 01/10/2024

Ouverture de séance : 20h00

Clôture de séance : 21h50

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 09 septembre 2024

Le Procès-Verbal de la séance du 09 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Présentation des permis de construire dernièrement délivrés

Monsieur le Maire présente les derniers permis de construire délivrés.

Budget Principal : Décision Modificative n° 02

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur le Budget Principal comme suit :

Section de fonctionnement :

Article 7022 (recettes) : + 24 558,43 €

Article 64111 (dépenses) : + 24 558,43 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Thonon Agglomération : Rapport d'activités 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2023 de Thonon Agglomération.

Rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif de Thonon Agglomération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des rapports annuels de Thonon Agglomération sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2023.

Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de Thonon Agglomération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel de Thonon Agglomération sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023.

Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de Thonon Agglomération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel de Thonon Agglomération sur le service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2023.

Travaux en forêt – Demande de subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide du Conseil Départemental pour financer les travaux de protection en amont de la RD26 :
Coût des travaux : 28.335,00 €
Subvention sollicitée : 15.336,00 €.

Questions diverses

Remerciements : Monsieur le Maire félicite les organisateurs de la virade. Madame BON remercie l'ASLA Le Lyaud-Armoy, l'APE, les employés du SIVOM, Monsieur le Maire ainsi que les bénévoles ayant contribué à l'organisation de la manifestation.

Travaux : Monsieur le Maire fait le point sur les divers travaux en cours sur la commune.

Subvention Département : Monsieur le Maire informe avoir procédé à la signature du Plan Ruralité avec le Département. Cette subvention d'un montant de 500.000 € va être octroyée à la commune afin de participer au financement de la réalisation de la maison médicale avec commerces.

Carrières : Madame GILLETTO, gérante de la société « Les Carrières Chablaisiennes » interviendra lors du prochain Conseil Municipal pour faire le point sur l'exploitation des carrières.

Sécurité : M. VULLIEZ et Mme DEVILLE questionnent Monsieur le Maire sur le projet d'installation de feux tricolores sur la commune et évoquent les problèmes de vitesse de certains automobilistes, notamment à l'entrée du village « Route d'Orcier ».

Monsieur le Maire informe que le projet est en cours d'étude et que les feux seront mis en place courant 2025 : un feu intelligent sera installé « Route d'Orcier » après le pont, et des feux tricolores seront disposés au niveau des immeubles situés « Route d'Armoy ».

Bus scolaire : Madame VALLET informe que les bus scolaires remontent les élèves scolarisés à Thonon plus tardivement qu'auparavant. Monsieur le Maire fera remonter l'information à Thonon Agglomération. Madame VALLET informe également que tout dysfonctionnement peut être signalé auprès du réseau START.

Conseil Municipal des enfants : Madame JORDAN informe s'être renseignée pour la mise en place du Conseil Municipal des enfants, et se questionne sur la pertinence de démarrer ce projet en fin de mandat. Il est proposé de réaliser ce projet au plus tard pour la rentrée scolaire 2025.

Graffiti : Monsieur le Maire présente deux projets de graffiti à réaliser sur le mur du parking de la maison médicale.

Entretien ancienne carrière : Madame DEVILLE informe connaitre un éleveur de moutons susceptible de les faire paître sur le secteur de l'ancienne carrière. Cela permettra d'entretenir le terrain sous condition de protéger les arbres. Monsieur le Maire approuve la proposition.

Prochain Conseil Municipal : 04 novembre à 20h00

Le Lyaud, le 08 octobre 2024

Le Maire,
Joseph DÉAGE.

Le secrétaire de séance,
Hubert DUBOULOZ.

